

**Procès-verbal
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école l'Envolée
tenue sur la plateforme TEAMS**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE L'ENVOLÉE**

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue 5 mai 2020 à 19h00.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Sylvain Gagné,	Président, Parent
Josée Beaudry,	Parent
Sylvain Messier,	Parent
Guillaume Brouillard,	Enseignant
Isabelle Courcy,	Enseignante
Suzanne Forand,	Enseignante
Martin Nadeau,	Enseignant
Florence Dulac,	Élève
Alice Paquette,	Élève
Francis Labranche,	Services complémentaires
Mylène Gagnon,	Personnel de soutien, Secrétaire
Catherine Baudin,	Membre de la communauté

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Normand Phaneuf,	Directeur
Patrick Saumure,	Directeur adjoint

ÉTAIENT ABSENTS

Fanny Santarossa	Parent
Pascal Lavigne	Parent
François Paré	Parent

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Dû à la situation extraordinaire du COVID-19, l'assemblée est réunie sur la plateforme TEAMS de l'Envolée. Monsieur Sylvain Gagné accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19h00.

22CE1920-038 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Sylvain Gagné présente l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Josée Beaudry et appuyé par Mme Isabelle Courcy:

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

22CE1920-039 3. APPROBATION DU CODE DE VIE 2020-2021

Monsieur Sylvain Gagné présente le code de vie 2020-2021. M. Normand Phaneuf explique le changement au niveau du code, celui-ci étant basé sur les trois valeurs de l'école : respect, ouverture sur le monde et saines habitudes de vie, se voulant aussi une approche positive et éducative. Un membre suggère l'ajout du logo de la Sébiq, ce qui sera fait. Le but du nouveau code de vie est d'encadrer les élèves et ne vise pas à discipliner un comportement. Un membre aimerait certains ajouts concernant l'habillement lors des activités hors de l'école ainsi qu'un mot sur les réseaux sociaux. Monsieur Patrick Saumure mentionne que l'agenda contient une page sur laquelle le comportement adéquat sur les réseaux sociaux y est cité. Un ajout pourrait aussi se faire sur le code de vie à ce sujet. Mme Alice Paquette arrive à 19h20.

Il est proposé par Mme Suzanne Forand et appuyé par M. Martin Nadeau :

QUE le code de vie soit approuvé avec la modification pour les réseaux sociaux.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

22CE1920-040 4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités,

Il est proposé par Mme Suzanne Forand et appuyé par M. Martin Nadeau:

QUE la séance soit levée à 19h30.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Sylvain Gagné
Le président

Normand Phaneuf
Le directeur